

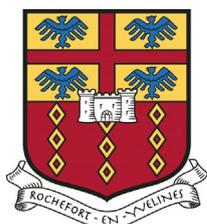


Bonjour à toutes et à tous,

Dans la « News Letter » COVID-19 n°8 du 30 avril nous vous annonçons notre volonté de doter chaque Rochefortais(e) de deux masques « grand public ». Et bien le temps est venu de vous annoncer la **distribution de ces masques**. Vous pourrez venir les récupérer à la salle des fêtes :

- **Le mardi 12 mai de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00**
- **Le mercredi 13 mai de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00**

Un **grand "Merci"** au Département des Yvelines pour nous avoir fourni ces masques « Grand Public » d'excellente facture.



Nous distribuerons 2 masques par adulte et 2 masques par enfant de 12 ans et plus. Les masques ne sont pas adaptés au plus jeune d'entre nous. Pour pouvoir les récupérer vous devrez prouver votre état de Rochefortais(e). Rien de bien compliquer :

- **Vous êtes inscrits sur la liste électorale** : munissez-vous uniquement de votre livret de famille si vous devez récupérer des masques pour vos enfants de 12 ans et plus.
- **Vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale** : munissez-vous d'un justificatif de domicile et de votre livret de famille si vous devez récupérer des masques pour vos enfants de 12 ans et plus.

Même si nous sommes désormais en période de déconfinement, afin d'éviter tout risque de contamination, nous vous préconisons de venir qu'à une seule personne pour récupérer les masques de votre foyer.

Vous êtes une personne vulnérable, ne vous déplacez pas, une distribution sera assurée à votre domicile par les élus à partir du jeudi 14 mai.

Si vous avez raté ou si vous voulez retrouver les communications précédentes sur le COVID, [cliquez ici](#). Portez-vous bien, protégez-vous bien, et ce soir à 20h00, pensez à nos soignants et allumez une bougie.



Sylvain LAMBERT